



**DISCOURS D'OUVERTURE
PRONONCÉ PAR
SON EXCELLENCE NICOLAS KAZADI KADIMA-NZUJI**

**MINISTRE DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DES MINISTRES DES
FINANCES ET DE L'INVESTISSEMENT DE LA SADC
À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DES
RÉUNIONS DU COMITÉ DES MINISTRES DES FINANCES ET DE
L'INVESTISSEMENT ET DU COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES
PAIRS DE LA SAD**

C

KINSHASA (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)

20 JUILLET 2023

Excellences les Ministres des États membres de la SADC,
Les Gouverneurs des Banques centrales des États membres de la SADC,
Mme Angèle Makombo N'tumba, Secrétaire exécutif adjoint de la SADC, chargée de l'intégration régionale,
Les Hauts fonctionnaires des États membres de la SADC,
Les membres du personnel du Secrétariat de la SADC,
Les représentants des médias,
Mesdames, Messieurs,

1. J'ai l'honneur, en ma qualité de Président du Comité des ministres des finances et de l'investissement de la SADC et de Co-président du Comité d'évaluation par les pairs de la SADC de vous souhaiter la bienvenue aux réunions de ces deux instances. Plus important encore, je vous souhaite la bienvenue à Kinshasa en République démocratique du Congo. Je vous souhaite un séjour confortable et inoubliable et je vous invite à trouver le temps, malgré votre emploi du temps chargé, de découvrir la beauté de notre ville et l'hospitalité de notre peuple.
2. Je profite de l'occasion de remercier mes collègues ministres et les distingués gouverneurs d'avoir pris le temps, malgré leur emploi du temps chargé, de participer à ces réunions importantes ici, au 10^e niveau de l'Immeuble du Gouvernement, Place royale, Boulevard du 30 juin, Kinshasa/Gombe. Il ne fait aucun doute que votre présence non seulement valorise ces assises mais témoigne de votre

engagement au programme d'intégration régionale de la SADC.

3. **Excellences les Ministres et distingués Gouverneurs**, la pandémie de COVID-19 a coûté la vie à des millions de personnes, occasionné des pertes massives d'emplois et perturbé les chaînes d'approvisionnement. Elle a également donné lieu à des réponses politiques extraordinaires, dont les conséquences macroéconomiques se font encore sentir. L'inflation s'est envolée, vu que les gouvernements ont dû prêter un soutien budgétaire et monétaire massif pour lutter contre la pandémie. La guerre en Ukraine a provoqué directement des pénuries de carburants, d'aliments et d'engrais. Les catastrophes naturelles ont aussi eu des répercussions brutales, qu'il s'agisse des tremblements de terre qui ont frappé la Turquie et la Syrie, des inondations qui ont touché l'Asie du Sud ou de la sécheresse catastrophique qui sévit en Afrique de l'Est.

4. Les pays africains ont payé le plus lourd tribut à cette avalanche de catastrophes. La pandémie a fait passer le taux de pauvreté extrême mondial de 8,4 à 9,3 p. cent. Actuellement, les pays de la SADC sont confrontés à la perspective de crises intérieures majeures se présentant sous les formes suivantes : ralentissement de la croissance économique, augmentation de la pauvreté et de la faim, dettes publiques atteignant des niveaux insoutenables dans un contexte de hausse des taux d'intérêt, inefficacité des

mécanismes de règlement du surendettement extérieur et sous-investissement.

5. À l'heure où nous sommes réunis ici, plus de la moitié des pays les plus pauvres au monde, dont les pays de la SADC, sont en situation de surendettement ou risquent de s'y retrouver. Selon la Banque mondiale, leurs difficultés s'accroissent à mesure que l'économie mondiale et les prix des actifs sont ajustés à des taux d'intérêt et des rendements obligataires plus normaux. L'inflation et la hausse des taux d'intérêt dans les économies avancées entraînent des pénuries de capitaux pour les pays en développement, provoquant ainsi la dépréciation des monnaies et la hausse des taux d'intérêt et alourdissant, par voie de conséquence, le fardeau de la dette.

6. **Excellence les Ministres et distingués Gouverneurs**, face à ces développements, il est de notre responsabilité de réaffirmer avec force les principes économiques fondamentaux du développement dans tous les pays de la SADC. Je souhaiterais souligner cinq de ces principes au moins :
 - Premièrement, il est essentiel de réaliser la stabilité macroéconomique, la raison principale étant que l'imprudence budgétaire met en péril les services essentiels et que l'inflation pénalise les plus pauvres.

 - Deuxièmement, il importe toujours donner priorité absolue aux politiques saines visant à promouvoir l'investissement privé,

car sans elles, il ne pourrait y avoir de croissance économique.

- Troisièmement, il est impératif de favoriser le commerce libre et équitable dans le contexte de la zone de libre-échange de la SADC et de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEAfC) car il encourage l'efficacité et crée des possibilités énormes de croissance et de convergence.

 - Quatrièmement, il importe de rendre opérationnels et de renforcer les mécanismes de financement de la SADC destinés à financer la fourniture de biens publics régionaux tels que les infrastructures et le développement industriel, la raison étant que les coûts engendrés par le dérèglement climatique, les conflits et les pandémies feront reculer le progrès humain partout, à moins que l'efficacité des efforts mondiaux ne s'améliore. Par conséquent, « Nous devons exploiter les ressources du secteur privé et, à cet égard, le Fonds de développement régional de la SADC est l'instrument susceptible de permettre à la région d'y parvenir ».

 - Finalement, le facteur du capital humain, en particulier l'investissement dans la santé des nourrissons et l'éducation des jeunes afin de créer des possibilités pour un avenir meilleur.
7. Par conséquent, les Gouvernements doivent se préparer afin de pouvoir faire face à la persistance des tensions financières. Dans cette perspective, ils se doivent d'adopter un cadre

crédible de politique budgétaire. Au chapitre des dépenses, les décideurs doivent accroître l'efficacité des dépenses publiques, supprimer les subventions inutiles et régressives et améliorer les systèmes de passation de marchés publics. Du côté des recettes, les Gouvernements devraient réduire les exonérations fiscales et élargir l'assiette fiscale, au lieu de subir de façon répétée la réduction des recettes fiscales et la hausse des taux des tarifs. Pour attirer les capitaux privés, il est essentiel d'instaurer à long terme une discipline budgétaire dans les finances publiques.

8. **Excellences les Ministres et distingués Gouverneurs**, le Protocole de la SADC sur la finance et l'investissement insiste sur la nécessité de promouvoir l'harmonisation des politiques financières et d'investissement des États membres pour qu'elles concordent avec les objectifs poursuivis par la SADC et d'éviter que toute modification apportée aux politiques financières et d'investissement d'un État membre n'entraîne la nécessité d'opérer des ajustements non souhaitables dans d'autres États membres.
9. Comme vous le savez déjà peut-être, quatre (04) États membres de la SADC ont été ajoutés à la liste des pays faisant l'objet d'une surveillance accrue de la part du Groupe d'action financière (GAFI), connue sous l'appellation de « liste grise » : l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo, le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie. Cette mesure risque potentiellement d'affecter les économies de ces pays ainsi que de la région en termes d'afflux de capitaux, d'investissement étranger direct (IED), de

possibilités externes de financement et de transactions financières dans le monde.

10. Cela m'amène à un des points sur lesquels nous devons délibérer et prendre une décision aujourd'hui, à savoir la mise en action du Comité de lutte contre le blanchiment de capitaux (Comité LBC) de la SADC, comme l'ont recommandé les chefs des Unités du renseignement financier de la SADC et les chefs des unités et divisions chargées de la mise en œuvre des recommandations du GAFI. Cette recommandation va dans le sens de l'article 10 de l'Annexe 12 du Protocole sur la finance et l'investissement, qui prévoit la création d'un Comité LBC, qui aura un rôle important à jouer, notamment faire le point de la mise en œuvre de l'Annexe, préparer des rapports annuels à l'intention des Ministres des finances et de l'investissement et renforcer la coopération avec le Groupe de lutte contre le blanchiment des capitaux de l'Afrique orientale et australe (ESAAMLG).

11. **Excellence les ministres et distingués Gouverneurs**, un certain de questions figurent au menu de nos travaux, notamment : les progrès accomplis dans l'exécution des décisions que nous avons prises antérieurement et des programmes stratégiques adoptés pour la région tels que prévus dans le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2020-2030. Ainsi, nous examinerons les rapports d'activités sur la Facilité pour la préparation et l'élaboration de projets, sur le développement de la Facilité régionale de financement des infrastructures de transport de l'électricité, sur la mise en opération du Fonds de

développement régional (FDR) de la SADC. Nous ferons également le point des avancées réalisées dans l'harmonisation et le renforcement du secteur financier, notamment en ce qui concerne la nouvelle Stratégie d'inclusion financière de la SADC et celle visant l'accès des PME aux financements (2023-2028). Nous examinerons également la Feuille de route pour l'évaluation de la mise en œuvre du Protocole sur la finance et l'investissement, qui orientera les travaux à abattre par le présent Comité et celui des Gouverneurs durant les années à venir.

12. Finalement, permettez-moi, **Excellences les ministres et distingués Gouverneurs**, de remercier les Hauts fonctionnaires du Trésor ainsi que ceux des Banques centrales de la rigueur qu'ils ont exercée dans la préparation de nos documents et qui facilitera la conduite de nos travaux et contribuera à son efficacité.
13. Avec ces remarques, je voudrais vous remercier tous de votre attention et vous souhaite plein succès dans vos délibérations.

Thank you very much !

Muito obrigado !

Merci Beaucoup !

Asante sana !